



Licenciement et accompagnement au prudhommes

Par **liho**, le **07/03/2010** à **16:10**

Bonjour,

pour changer un avocat, téléphoner à l'ancien suffit-il ou alors faut il lui écrire en lui indiquant le motif, et est ce qu'il donne facilement le dossier qui lui est confié

merci bien